



Appel à Manifestation d'Intérêt Pour créer des projets autour du berceau des races patrimoniales normandes/des projets d'ancrage de territoire sur les races patrimoniales normandes

Lancement : 15 octobre 2020

Clôture : 15 novembre 2020

Les projets doivent être déposés à l'adresse suivante :

Région Normandie
Abbaye aux Dames
Place Reine Mathilde
CS 50523
14035 CAEN cedex1

Contact : aude.jouaux@normandie.fr

1 - Contexte de l'AMI

Dans le cadre de sa politique régionale agricole, la Région souhaite participer activement et concrètement à la sauvegarde des races patrimoniales normandes. Outre l'intérêt économique qu'elles représentent pour la plupart sur des marchés à fortes valeurs ajoutée, elles sont pour la Normandie un patrimoine naturel et culturel faisant partie intégrante de son identité. Les 22 races patrimoniales couvrant les espèces équinnes, asines, ovines, caprines, cunicoles, gallinacées, palmipèdes et abeilles sont des vecteurs d'attractivité pour les publics normands mais aussi pour les milliers de touristes qui visitent la Normandie chaque année. Certaines d'entre elles font référence à des territoires précis et y sont emblématiques.

La liste des races patrimoniales normandes dont la Région Normande entend garantir la pérennité sont les suivantes :

Abeille Noire Normande

Poule de Caumont

Poule Cotentine

Poule de Gournay

Poule de Merlerault

Poule de Pavilly

Poule de Crèvecœur

Canard de Duclair

Canard de Rouen

Oie de Bavent

Oie Normande

Blanc de Hotot

Lapin Normand

Porc de Bayeux

Cob Normand

Percheron

Ane du Cotentin

Ane Normand

Chèvre des Fossés

Mouton Avranchin

Mouton du Cotentin
Mouton Roussin de la Hague

Le plan de relance des races patrimoniales normandes adopté par la Région Normandie en juin 2018 comprend 4 priorités opérationnelles :

- Priorité 1 : Conserver les races patrimoniales normandes (sélection multiplication)
- Priorité 2 : accompagner les éleveurs (installation, professionnalisation, aide à l'achat de matériel génétique,
- Priorité 3 : structurer les micro-filières, créatrices de valeur ajoutée,
- Priorité 4 : développer l'attractivité du territoire autour de l'identité des races normandes (plan de communication, site de valorisation des races patrimoniales)

2- Objectif de l'Appel à Manifestation d'intérêt:

L'Appel à Manifestation d'Intérêt vise à identifier des projets ayant pour socle une race patrimoniale pour donner une dimension éco systémique aux microfilières des races patrimoniales. (priorités 1, 3 et 4 du plan de préservation des races patrimoniales normandes)

Cet AMI devra permettre d'identifier des projets pour créer des circuits contribuant à la création de valeur ajoutée autour des races patrimoniales normandes autour du berceau d'origine. En outre, les projets doivent inclure la démonstration d'une approche économique.

Pour cela, les projets uniquement en partenariat devront démontrer ou présenter :

2.1 Aspect pratique

- Leurs capacités de présentation et d'accueil
- Leurs volonté et capacité à s'insérer complètement dans la sauvegarde des races patrimoniales et leur valorisation économique en accueillant des animaux en pépinières (troupeaux, ruchers, poulaillers....).

2.2 Aspect communication

- Leur capacité à s'insérer dans les projets déjà en cours et le plan de communication global piloté par la Région,

2.3 Aspect collaboratif

- Leur capacité de travailler en réseau avec d'autres secteurs d'activité (restauration, tourisme, culture, formation...) afin de donner une dimension écosystémique,
- Les liens qu'elles entretiennent avec les structures œuvrant à la préservation des races patrimoniales, les éleveurs professionnels, les acteurs en circuits courts (dimension partenariale),

2.4 Aspect valorisation économique

- La volonté de valoriser la stratégie de préservation des races patrimoniales par le développement économique
- Le projet doit être accès sur une valorisation économique ayant pour socle une race patrimoniale et incluant différents secteurs d'activité (agriculture, tourisme, gastronomie, formation...)

2.5 Aspect pédagogique

- La volonté d'utiliser ces races et les produits dérivés comme support pédagogique à destination des touristes, des apprenants, des professionnels agricoles d'aujourd'hui et de demain.

2.6 Aspect scientifique et technique

- La volonté de produire des **références technico-économiques** à destination des filières
- La volonté de participer à la sélection et la multiplication de reproducteurs (centre d'élevage, verraterie, centre de sélection)

3- Méthodologie :

L'examen des candidatures se fera au sein d'un comité technique transversal au sein des services de la Région. Les candidatures retenues feront l'objet d'un passage en Commission Permanente du Conseil régional.

Echéances :

Date limite de dépôt des dossiers : **15 novembre 2020** auprès de la Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines de la Région.

Fin d'instruction: **décembre 2020**

Dossier de réponse à l'Appel à Manifestation d'intérêt pour le référencement des sites potentiels de valorisation des races patrimoniales normandes

Sur un dossier de 10 pages maximum (hors annexes), veuillez renseigner au regard des attendus mentionnés ci-dessus de l'opportunité que revêt votre projet pour la participation au plan de préservation des races patrimoniales Normandes.